

L'HISTOIRE UN ENSEIGNEMENT SOUS INFLUENCE

Débat de l'inspection générale de l'éducation nationale

(Rendez-vous de l'histoire de Blois 18 octobre 2007)

avec Alain Bergounioux, Philippe Claus, Joëlle Dusseau, Patrick Garcia, Laurent Wirth.

> Débat présenté par Joëlle Dusseau

L'enseignement de l'histoire est sous l'influence de l'opinion, des médias, des associations, du politique.

Les années scolaires sont ponctuées par les commémorations, les lois mémorielles pèsent sur les programmes, les manuels et la manière d'enseigner.

Cette influence qui est manifeste depuis les années 1880, n'est pas nécessairement négative.

> Patrick Garcia : le "Roman National"

L'invention du "Roman National" répond au besoin de construire un récit ordonné, présent, passé et futur qui transcende l'individu, assure l'apprentissage des devoirs et l'esprit du sacrifice (cf. Lavissee)

Une première période pourrait s'intituler le "roman national heureux", des années 1870 jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

A partir des années 1870, les historiens aspirent à l'unité de la discipline. L'enseignement de l'histoire doit apprendre le "roman national". Le moyen âge y tient une place fondamentale. L'enseignement de l'histoire doit être efficace car il est enseignement national. Pour Gabriel Monod, enseigner l'histoire c'est unifier et fortifier la nation (1876). Pour Ernest Lavissee, l'amour de la patrie doit être transmis par l'école car la famille, où l'autorité a disparu (déjà ?!) n'est plus à même de mener à bien cette mission (1882).

Cet enseignement est alors contesté par Lucien Fèvre: "*Une histoire qui sert est une histoire servie*".

Le courant pacifiste après la première guerre mondiale représenté notamment par les instituteurs syndiqués conteste également cette histoire nationale.

L'enseignement du "roman national" pose problème après la seconde guerre mondiale, puis avec les contrecoups de la guerre d'Algérie et le développement de l'idéologie tiers-mondiste. L'historiographie dominante, marquée par les annales, est économique et sociale au détriment du national.

A partir de Valéry Giscard d'Estain, les dirigeants ne croient plus que l'histoire puisse être vecteur du sentiment national. Au contraire elle peut être un frein au progrès de la construction européenne. Il conviendrait d'entrer dans l'histoire du temps présent, mais elle est encore peu enseignée dans les années 70.

Dans les années 80 s'est posé la question de l'identité. L'histoire doit servir à créer du "commun".

Dans les années 90, l'histoire devient patrimoine. Aujourd'hui se dessine un retour du "national", les lieux de mémoire cristallisent l'histoire nationale. Un socle commun des connaissances historiques est défini.

> Alain Bergounioux : Le "devoir de mémoire"

"Le XX^{ème} siècle a inventé le devoir de mémoire" (René Rémond)

L'intérêt porté à la mémoire a concerné toutes les sociétés et toutes les époques, c'est l'association "devoir" et "mémoire" qui est nouvelle.

Les crimes contre l'humanité commis au XXème siècle ont entraîné une prise de conscience de la responsabilité des hommes devant l'histoire.

Devant cette responsabilité, l'histoire nationale est heurtée. Ceci n'est pas propre à la France, les Espagnols rencontrent les mêmes difficultés en ce qui concerne la guerre civile. Les instants mémoriels occultent le sens de l'histoire ce qui est une difficulté pour l'historien et l'enseignant.

La législation française s'est soucie de l'histoire depuis la loi Gaissot sur le négationnisme, jusqu'à la lecture de la lettre de Guy Moquet, en passant par la loi Taubira sur la traite négrière.

A noter que ce n'est pas une spécificité française. (Américains et Espagnols aussi légifèrent sur l'histoire).

Les historiens sont généralement méfiants à l'égard de l'instrumentalisation de l'Histoire.

(exemple: l'amendement sur les aspects positifs de la colonisation a dû être retiré)

Cependant, il n'est pas inconcevable que les politiques s'intéressent à l'histoire nationale, l'histoire n'est pas la propriété des historiens.

Certains débats soulevés par le politique ont été nécessaires et ont fait évoluer les manuels scolaires (débat sur Vichy et la responsabilité française)

La loi Taubira a permis de débattre de l'esclavage.

La lecture de la lettre de Guy Moquet nécessite une explication historique, car l'émotion seule ne peut atteindre le but recherché.

La mémoire est un objet pour l'historien mais elle permet aussi de relancer les débats historiographiques. Les mémoires concurrentes sont comme un aiguillon pour une historiographie qui aurait tendance à s'endormir. C'est le cas actuellement au sujet de l'immigration.

> Laurent Wirth : "les nouveaux programmes sous influence ?"

Les rédacteurs sont soumis à 4 types d'influence:

*L'influence du législateur: (ex: la loi Taubira). cette influence ne doit pas être une contrainte, mais peut être perçue de manière positive pour développer un sujet.

* L'influence de l'exécutif: la direction générale de l'enseignement scolaire donne les grandes directions (établir une cohérence entre les disciplines, faire une place à l'histoire des Arts)

*L'influence des gens du métier: les universitaires (chacun souhaitant privilégier son domaine de recherche), les praticiens (APHG et syndicats), le contact direct (consultations sur les programmes dès janvier 2008)

*Les influences sociétales: les porteurs de mémoire (cité nationale de l'histoire de l'immigration), associations d'anciens combattants, résistants, déportés...

(cf. Henri Rousso "le retour du refoulé")

Il est normal en démocratie que l'histoire soit sous influence.

> Philippe Claus : l'enseignement de l'histoire dans le premier degré

Rien de bien spécifique à l'enseignement de l'histoire dans le premier degré. Mais se pose la question: "Comment enseigner le raisonnable ?" (JN Jeanneney) les enfants sont facilement émotifs. Il faut parvenir à dépasser l'émotion pour entrer dans l'explication. D'autre part on ne peut trop exiger d'un enseignant qui n'est pas spécialiste.

Carine Sauge, Professeure d'histoire-géographie au collège Georges Brassens – Brazey-en-Plaine
Antoine Durand, professeur d'histoire-géographie au lycée européen Charles de Gaulle – Dijon